



## Réunion des correspondants SINP en région

### Compte-rendu de la réunion du 6 mai 2015

#### Historique des versions du document

Version	Date	Auteur	Commentaire
1.0		Y. Lebeau	Version initiale – statut provisoire
1,1	Juillet 2015	Y. Lebeau	Intégration des remarques des correspondants

#### Relecteurs

#### Validation

#### Participants

Nom	PRÉNOM	STRUCTURE
<b>BODY</b>	GUILLAUME	ONCFS
<b>BARNEIX</b>	MARIE	OAFS- AQUITAINE
<b>BRUNET</b>	CLÉMENCE	DRIEE IDF
<b>CARPY</b>	BEATRICE	ATEN
<b>CAZE</b>	GREGORY	CBN SA
<b>CHATELAIN</b>	MARC	DREAL RHÔNE-ALPES
<b>CLET</b>	FLORENT	DREAL BASSE NORMANDIE
<b>CHEIPPE</b>	XAVIER	DREAL ALSACE
<b>DESSE</b>	ALEXIS	CBN BAILLEUL , RÉPRÉSENTANT RAIN - NPDC
<b>DIONIS DU SEJOUR</b>	ANTOINE	DREAL CENTRE
<b>FROMAGE</b>	PAUL	OAFS- AQUITAINE
<b>GUILLIN</b>	STÉPHANE	DREAL LORRAINE



<b>GROSSIORD</b>	FRANK	FRANCE COMTÉ
<b>HAPPE</b>	DAVID	DREAL AUVERGNE
<b>JAILLOUX</b>	ADRIEN	PNF
<b>JOMIER</b>	RÉMY	MNHN/SPN
<b>KOWTIKA</b>	GUILLAUME	DREAL PICARDIE
<b>KRISTO</b>	ORNELLA	RÉGION RHÔNE-ALPES
<b>LANDRY</b>	PHILIPPE	ONCFS
<b>LETELLIER</b>	VALENTIN	DREAL LANGUEDOC-ROUSSILLON
<b>LUCAS</b>	STÉPHANE	DREAL HAUTE NORMANDIE
<b>MARAGE</b>	DAMIEN	DREAL BOURGOGNE
<b>MASSET</b>	PHILIPPE	DREAL NORD-PAS DE CALAIS
<b>MEYER</b>	DOROTHÉE	DREAL PACA
<b>LAZZARINI</b>	BRUNO	FRANCHE COMTE
<b>CHOUMERT</b>	GUILLAUME	DREAL -CHAMPAGNE-ARDENNE
<b>PANIJEL</b>	JUDITH	MNHN/SPN
<b>PAPACOTSIA</b>	ANDY	AQUITAINE
<b>PONCET</b>	LAURENT	MNHN/SPN
<b>ROBERT</b>	SOLÈNE	MNHN/SPN
<b>RUDI-DENCAUSSE</b>	ANNE-SOPHIE	DREAL MIDI-PYRENNEES
<b>SALTRE</b>	ARNAUD	CR HAUTE NORMANDIE
<b>SCHACH</b>	LAURENT	DREAL PAYS DE LOIRE
<b>VEST</b>	FREDERIC	MNHN/SPN
<b>VERDIER</b>	LEA	DREAL CHAMPAGNE-ARDENNE
<b>ZUCCA</b>	MAXIME	NATUREPARIF





## Actualités en région

**Auvergne** : gouvernance bloquée , en attente de la fusion des régions Auv et Rhône-Alpes

Démarche sur la sensibilité des données en lien avec le CSRPN : terminée, référentiel publié. La région expérimente l'outil OGAM,

**Champagne-Ardenne** : Animation relancée avec l'arrivée de Lea Verdier. La région expérimente l'outil OGAM,

**Haute-Normandie** : Plate-forme ODIN opérationnelle, standard régional de données en vigueur, Charte SINP en préparation (échéance mi 2015), données d'études d'impact conformes au standard régional. Réflexion avec BN sur la fusion des régions.

**Franche-Comté** : SIGIOGNE opérationnel (3 millions de données) avec diffusion de synthèses, charte existante à revoir, travail engagé sur un référentiel de données sensibles.

**Bourgogne** : plate-forme SINP Bourgogne opérationnelle depuis le 2 avril : plusieurs thématiques abordées (observation, paysage, espaces protégés, arbres remarquables,etc..). La région expérimente l'outil OGAM, animation en place. Présentation en séance du dispositif.

**Aquitaine** : Observatoire de la faune sauvage est en place, standard de données de végétation en vigueur, note transmises aux assos subventionnées sur les données publiques.

**Rhône-Alpes** : 3 poles, pôle Flore animé par le CBN Alpin fonctionne bien, pôle Faune à l'arrêt pour cause de gouvernance, pôle gestion pris en charge par le CEN avec un site en test.

**Picardie** : Le pôle Flore/habitat (sous Digitale2) repose sur le CBN de Bailleul et fonctionne bien, le pôle Faune est confié à Picardie Nature. La charte SINP est en préparation. La région expérimente l'outil OGAM,

**Alsace** : pas d'animation par manque de correspondant SINP désigné,

**PACA** : l'application SILENE (faune – flore – habitats en cours) fédère de nombreux acteurs et fonctionne depuis plusieurs années. Echanges de données avec l'INPN, temps important consacré à l'animation. [www.silene.eu](http://www.silene.eu)

**Languedoc-Roussillon** : 2 pôles faune et Flore, Charte approuvée, travaux en cours sur le référentiel de données sensibles, La région expérimente l'outil OGAM,

**Centre-Val de Loire** : Charte en préparation quasi validée, standard de données sur la faune, réflexion également sur un standard flore (CBN BP), référentiel de données sensibles quasi validé. Forte participation de la région dans l'expérimentation de l'outil OGAM,

**Ile de France** : Natureparif fédère et anime les acteurs en région. l'outil CETTIA de saisie et regroupement de donnée a été lancé en 2014 et de nombreuses données y sont rentrées (plutôt les données faune), collèges thématiques insectes OPIE, flore CBN. Formations et sensibilisation à l'outil. Rédaction de la charte en cours. La région expérimente l'outil OGAM.

**Basse-Normandie** : travaux en attente en fonction de la fusion des régions.

A l'issue de ce tour d'avancement du SINP, il est suggéré que les correspondants fournissent à Y. Lebeau les adresses des sites Web régionaux. Ces adresses seront mises en ligne sur le site Naturefrance.

**Lorraine** : Animation SINP relancée avec l'arrivée de S. Guillin. Forte participation de la région dans l'expérimentation de l'outil OGAM.

**Nord Pas de Calais** : Bonne animation depuis plusieurs d'année autour du RAIN de regroupement et de diffusion de données organisée en pôle faune (GON avec SIRF), flore/habitat



(CBN Bailleul avec Digitale2) et fonge (SMNF). Réflexion sur un nœud technique régional de regroupement des DEE des pôles pour une remontée à la plate-forme nationale.

**Midi-Pyrennées** : Etude sur le regroupement des données à partir du projet d'observatoire de la biodiversité. Le pôle flore est assuré par le CBN, le pôle faune par le CEN avec projet de création d'une base de données autour d'un 1<sup>er</sup> standard de données. Charte en cours de rédaction mais avec des difficultés. Travaux sur un référentiel de données sensibles en cours.

## **Actualités du SINP**

### **COPIL**

Le comité de pilotage SINP aura lieu le 5 juin 2015.

Le comité d'orientation de l'INPN aura lieu le 26 juin 2015.

### **Standard de données « observation de taxons »**

Le groupe de travail est relancé avec l'arrivée de Rémy JOMIER au MNHN

### **Données sensibles**

Le livrable est désormais en ligne sur la plate-forme Naturefrance.

L'ordre de mise en œuvre des critères A,B,C importe peu.

Le degré de sensibilité et donc de diffusion des données sensibles est fixé de 0 (donnée non sensible) à 4 (aucune diffusion).

### **20 millions de données des CBN dans l'INPN**

C'est une étape importante pour le SINP, près de 23 millions de données issues des CBN intègrent désormais l'INPN du MNHN. Il faut saluer le travail de la FCBN, des CBN et du MNHN. Les données sont mises à disposition à la commune et à la maille 10\*10 km (comme toutes données existantes du SINP).

### **GT validation**

Le terme « qualification » est désormais remplacé par celui de validation, dans la mesure où il est impossible de qualifier les données DEE en fonction des multiples usages qui peuvent avoir lieu, s'agissant d'une donnée ouverte.

Le groupe de travail structure sa réflexion en 3 parties :

- contrôle de vérification (formats, référentiels utilisés),
- contrôle de cohérence des données,
- validation scientifique.

## **projet OGAM**

Suite à la présentation du projet commun MNHN/IGN/MEDDE, les correspondants SINP font part des remarques suivantes :



- les outils de saisie existants sont nombreux, il y a peu d'enjeu pour OGAM qui arrive un peu tard dans le paysage informatique,
- il faut bien dissocier les parties « saisie » et les parties « plate-formes »,
- l'outil est intéressant pour le transfert des données issues des producteurs et leur mises au format DEE,
- il faut pouvoir verser les données par lots, de façon fragmentée,
- veiller à l'inter-opérabilité avec les SI existants,
- il faudra à terme qu'OGAM intègre des flux de données continus venant d'autres SI,
- la gestion fine des droits d'accès est importante pour l'appropriation de l'outil en région.

Une version de test sera disponible en novembre 2015 permettant l'intégration de données de producteurs (paramétrage d'import et export)

le site de démonstration est disponible à l'adresse suivante : <http://demo-ogam-sinp.ign.fr/>

login/mot\_de\_passe : admin/admin

L'usage d'OGAM est non obligatoire, chaque région peut développer sa solution d'interface avec la plate-forme nationale si elle le souhaite.

OGAM-SINP est hébergé par l'IGN sur ses serveurs avec des implémentations par région (une région = une implémentation d'OGAM) ce qui assure une bonne indépendance de fonctionnement et d'administration des données entre les régions. L'IGN peut également assister les régions à installer OGAM sur leur propre serveur.

## ***Règles de diffusion des DEE par la plate-forme nationale***

Y. Lebeau présente la solution proposée concernant les modalités de diffusion des DEE par la plate-forme nationale ainsi que le recueil d'avis suite à la consultation des correspondants SINP en région en février-mars 2015.

Les principales remarques formulées en séance :

- La notion d'autorité publique doit être précisément définie dans la mesure où cela ouvre des droits d'accès à la donnée. Certaines autorités publiques ont plusieurs rôles dont celui de bureau d'études,
- Il faut veiller à la complémentarité de la diffusion des données entre le niveau national et le niveau régional afin de ne pas supprimer l'intérêt de diffuser des données en région.
- Certains voient plutôt la plate-forme nationale comme une instance de diffusion de données de synthèse plutôt que de données détaillées,
- PACA utilise un formulaire pour les demandes d'accès, un accès temporaire peut être ouvert. Il y a obligation de versement des données d'études d'impact lorsqu'un bureau d'étude a accès aux données (principe du donnant/donnant). Ile de France adopte également ce principe,
- il faudrait faire la distinction entre la consultation et le téléchargement,



- d'autres mailles seraient souhaitables pour s'adapter à la taille ou la densité des territoires (outre-mer, Ile de France),
- il faudrait définir la notion de demande d'accès abusive,
- pourquoi ne pas étudier une limitation d'extraction en volume ou par la taxonomie ?
- Attention aux délais d'instruction des demandes d'accès si la demande nationale concerne plusieurs régions. Il faut trouver des procédures simples et efficaces de dialogue entre le MNHN et les équipes en région.

La nouvelle proposition de diffusion présentée au comité de pilotage du SINP, le 5 juin 2015 tiendra compte des remarques exprimées.  
Les documents préparatoires seront mis en ligne sur le site Naturefrance.

## **Habilitation des plate-formes régionales**

Suite à la présentation des critères « politiques » et techniques » qui pourraient constituer les principes d'habilitation des plate-formes régionales, un cahier des charges sera préparé par Y. Lebeau et adressé aux correspondants SINP pour avis.

Dans ce document, il est important de reconnaître les pôles thématiques dans la démarche d'habilitation.

### **Diffusion du compte-rendu :**

Les participants  
Equipe-projet SINP  
DHUP/QV1 – Aurélie Franchi